

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 01-04-04-24

DATE DE CONVOCATION

29 MARS 2024

DATE DE DEPOT EN SOUS-
PREFECTURE

05 AVRIL 2024

DATE D'AFFICHAGE

05 AVRIL 2024

DATE DE NOTIFICATION AUX
SERVICES :

05 AVRIL 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE 29

PRESENTS 22

VOTANTS 29

OBJET :
BUDGET PRIMITIF 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre du mois d'avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance public, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe POULET.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs POULET, LECLERCQ, GHANI REFOUFI, MOSSE, LAZAAR, DANGUILHEN, GAFFEZ, BOURDAIS, MASCHERONI, DUPREZ-PANNETRAT, MESSAOUDI, MARGUET, DE CASTRO, LI LUN YUK, CABARET, DELECROIX, PELAPRAT, OGBI, DOMERGUE, SAVVA, MOUHAMADMANSOUR, BOURRIER

Absents représentés :

Nathalie DERVEAUX représentée par Azedine MESSAOUDI
Loïc VAUCHEL représenté par Laurianne DANGUILHEN
Julien QUENTEL représenté par Didier LECLERCQ
Thierry LAMY représenté par Elisabeth DE CASTRO
Adeline COLOMBA représentée par Thomas DELECROIX
Lucie HERRERO représentée par Vanessa BOURDAIS
Darine BOUADIS représentée par Elie DOMERGUE

Secrétaire de séance :

William MOSSE

Vu le code général des collectivités,
Vu l'instruction budgétaire M57 régissant les communes, applicable au 1^{er} janvier 2024,

Vu la loi de finances pour 2024,

Vu le rapport de présentation de budget primitif 2024,

Vu l'avis favorable de la commission communale des finances et des ressources humaines du 21/03/24,

Où l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré à **24 voix POUR et 5 ABSTENTIONS (M. DOMERGUE, Mme SAVVA, M. MOUHAMADMANSOUR, Mme BOURRIER et Mme BOUADIS)**,

Le Conseil Municipal,

ADOpte le budget primitif 2024, ci-annexé, dont les prévisions en dépenses et recettes s'équilibrent selon les comptabilisations suivantes :

- Section de fonctionnement : **12 767 812.87 €**
- Section d'investissement : **5 088 504.99 €**

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

